

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2013)
Heft:	1
Artikel:	Au sujet de la neutralité, de la souveraineté de l'espace aérien et des obligations internationales : la Suisse doit rester un espace de paix : il faut démasquer les doubles standards hypocrites
Autor:	Erne, Matthias
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-514765

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un JAS-39 C *Gripen* hongrois en patrouille. Cet appareil peut recevoir jusqu'à trois réservoirs de carburant auxiliaires, afin d'augmenter son autonomie.

Politique de sécurité

Au sujet de la neutralité, de la souveraineté de l'espace aérien et des obligations internationales La Suisse doit rester un espace de paix. Il faut démasquer les doubles standards hypocrites

Maj Matthias Erne

Avocat, expert en droit international

Si l'on considère soigneusement les réflexions du divisionnaire Regli en tenant compte des aspects du droit international, on retrouve les aspects suivants: La Suisse est un « Etat perpétuellement neutre. » Elle a choisi elle-même ce statut et elle peut aussi résilier cet engagement contractuel. Mais la neutralité est profondément ancrée dans la population suisse, comme le montre le sondage annuel effectué au sein de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ). Le taux d'approbation a même légèrement augmenté au cours de ces dernières années et atteint actuellement 95% (en toutes lettres: quatre-vingt-quinze pourcents).¹

La « Convention sur les droits et les devoirs des puissances neutres, » appelé aussi Traité de neutralité de La Haye, de 1907, qui fait partie du droit international et a été ratifiée par la Suisse, est toujours valide et garantit aux pays neutres l'intégrité de leur territoire. En contrepartie, ils doivent cependant remplir certains devoirs. En font partie la capacité et la volonté de défendre militairement le statut de neutralité – c'est-à-dire la capacité d'autodéfense.

Le droit international exige que l'armement ne soit pas homéopathique, mais qu'il soit crédible face aux capacités d'éventuelles tierces parties. En outre, un pays neutre ne doit pas tolérer, selon les termes de la Convention, que son territoire et son espace aérien soient utilisés par une tierce partie pour des hostilités. Selon le texte de la Convention (art. 2 et 5), le pays neutre doit « punir » de telles violations. Un pays neutre est encore plus tenu à réagir que les autres Etats. Il n'a pas le droit de laisser agir militairement des forces étrangères sur son territoire. Sinon il viole ses engagements contractuels. C'est la raison pour laquelle trois critères définissent la neutralité suisse: elle est librement choisie, perpétuelle et armée.

Etant donné que dans la Constitution fédérale de 1999 la Suisse s'est explicitement engagée à respecter le droit international, un large consensus devrait régner sur tout l'échiquier politique, pour remplir ces engagements face à la communauté internationale, c'est-à-dire d'entretenir des forces aériennes - et une armée - capable de protéger la neutralité et de défendre le pays (art. 2 al. 4 et art. 5 al. 4 CF). Etant donné que d'habitude c'est la gauche qui attribue une valeur particulière au respect du droit international, on ne peut pas, dans ce domaine, accepter de la part du parti socialiste suisse (PSS) un double standard hypocrite. Il faut espérer qu'Helmut Hubacher, le « Grand Old Man » du PSS, qui avec des réflexions très réalistes s'est prononcé en faveur du *Gripen*, réussisse à se faire entendre.²

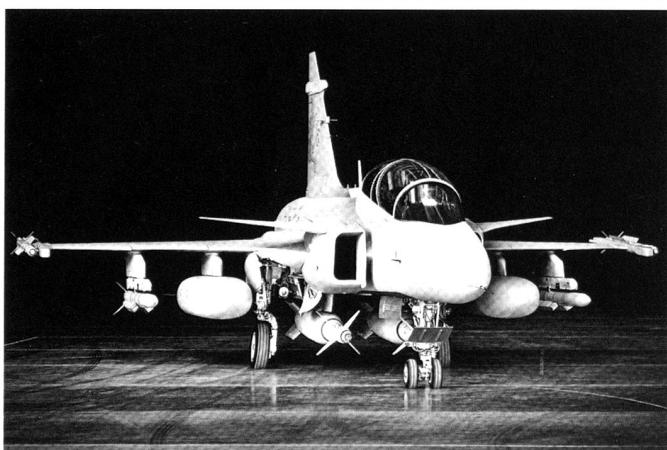
Encore un mot au sujet de la Suisse en tant qu'espace de paix. Si la gauche est réellement pour la paix, elle doit reconnaître l'espace de paix helvétique. En nous engageant pour empêcher toute guerre dans notre pays, nous-mêmes et d'autres pouvons agir à partir d'ici pour un monde plus raisonnable dans le sens de nos traditions humanitaires. Si, par exemple, Genève reste un lieu sûr



Ravitaillement en vol d'une formation de *Gripen*, par un Boeing 707 / KC-135.

¹ ETH-Studie: *Sicherheit 2012. Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend* (avec condensé et résumé de plusieurs pages en français). Traduction de l'allemand par Jean-Paul Vuillemin, Guntershausen b. Aadorf.

² cf. *Horizons et débats* N° 38/39, du 17.09.2012.



Toutes les photos de cette page : Le démonstrateur *Gripen NG* (Nouvelle génération) montrant la polyvalence de ses armements. Toutes les photos © Gripen International.

pour le dialogue sincère entre tous les Etats, c'est une importante contribution d'un petit Etat pour la paix. C'est ce que nos hôtes étrangers soulignent sans cesse. Où peut-on mieux négocier que dans un pays qui conclut des accords et les respecte, qui est capable de dialoguer et qui place le droit au-dessus de la force ?

Ou la gauche croit-elle réellement que, dans les fameux marathons nocturnes bruxellois ou dans les cercles washingtoniens, on puisse accéder à de véritables résultats performants et pleins d'avenir ?

La neutralité est un modèle de paix très actuel, également du point de vue des chercheurs dans le domaine des conflits, et la gauche sincère ne peut pas réellement s'y opposer. Il y a belle lurette que le pendant de ce modèle, l'internationalisme interventionniste, a été démasqué comme étant l'instrument de l'impérialisme. Les Asiatiques n'arrêtent pas de le répéter : c'est un modèle des temps passés, ses partisans n'ont plus d'avenir. Celui qui ne veut pas abandonner ce modèle-ci, doit se déclarer et s'abstenir de s'immiscer dans la question de la paix. Nous, en tous cas, nous voulons pouvoir respecter nos engagements envers la neutralité à l'aide de l'armée et des forces aériennes.

M. E.

